

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'association départementale

de l'OCCE de Maine et Loire

Année 2020-2021

Mercredi 17 février 2021 en visio-conférence

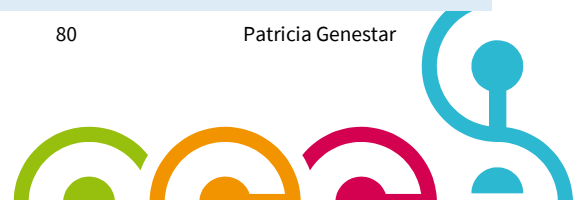
Votes par correspondance

Mandataires des coopératives :

Ecole	N° de coop	Nombre d'adhérents	Nom(s)
École publique "Les Mésanges Bleues" 3 rue des Écoles - Fougeré 49150 Baugé en Anjou	274	2	Goulette Cécile
Jean de la Fontaine, 11 rue du Colombier Nueil sur Layon	187	3	Follenfant Alexandre
Maternelle Jean de la Fontaine 12, rue Henriette BRAULT 49480 St Sylvain d'Anjou	246	5	Daviaud
Ecole Molière 5 Rue Léon Maret 49300 Cholet	104	8	Roy Stéphanie
Les grandes MAulévries Angers	9	22	Lambert Karine
Ecole Bellevue 15 rue Amédée Albert 49110 Chaudron en Mauges	83	22	Jolivet Xavier
maternelle marcel pagnol Angers	447	23	le guen sylvie
Ecole élémentaire Saint Exupéry 49300 Cholet	97	24	jousselin
Ecole Charles Perrault 175 rue J. du Bellay 49530 Orée d'Anjou	159	24	Mme LEFEBVRE-NACHIT
IME Vallée de l'Anjou 19 rue de la Grellière 49390 VERNANTES	460	25	Nathalie PROUT
Ecole de l'Ombree Bel Air de Combrée 49520 OMBREE D'ANJOU	451	26	Duhamel
Ecole primaire Le Petit Anjou 24 rue Foch - Montrevault 49110 Montrevault sur Evre	388	27	Véron Sophie



Ecole Pierre Ménard 148, chemin des écoliers 49170 St Martin du Fouilloux	238	28	Evelyne DANIEL
EPPU Des Deux Rivières	453	36	Gaétan Jeanneau
école Jean de la Fontaine	302	37	asseray
Ecole primaire publique Aubigné sur layon	47	40	Fabien Pinson
Ecole de la Verzée 12 rue du Coulais (Le Tremblay) 49520 Ombrée d'Anjou	448	44	THIERRY
Ecole de l'Ombrée Bel Air De Combrée 49520 Ombrée d'Anjou	452	47	Freddy Mazan
Les Goganes 5 rue des Vaureitres 49170 La Possonnière	144	47	BLON
Ecole Odette Blanchet Rue de la Chambardelière 49390 Vernoi le Fourrier	264	47	Hentsch
école maternelle Jan Rolland 7 rue des écoles 49320 COUTURES	440	49	HELOISE JEAN
Ecole Maternelle Marcel Pagnol 41 rue de Salpinte 49000 Angers	435	49	Dibling
Ecole Eric Tabarly 7 rue de l'abbaye 49220 THORIGNE D'ANJOU	247	50	HENRY Clémence
Ecole maternelle : La colline 42 Avenue Rochechouart 49590 Fontevraud	130	52	VINTOUSKY SANDRINE
Ecole Louis FROGER 23 rue de Bel Air 49 750 Beaulieu sur Layon	61	55	Laure PRIE
Les Erables, 12 rue de Contades, Parçay les Pins; 49390 Noyant Villages	461	55	Descré Coralie
Maternelle Henri Des 5 pl champ de foire 49420 Ombrée d'Anjou	381	59	Bellanger Séverine
Ecole maternelle les Turbaudières 3 rue des orfèvres 49300 CHOLET	90	60	AMIOT
Ecole La Saponaire 2 rue de la mairie 49170 Savennières	204	60	Drouet François
Ecole du Tilleul Echemiré rue de la mairie 49150 Baugé en Anjou	125	61	Sabrina POIBLANC
ecole maternelle La Bourie Fresnière 3, rue de Mourmelon CHOLET 49300	340	62	FERRAND Didier
Ecole du Bocage - 3 rue de l'Avenir - Cossé d'Anjou - 49120 Chemillé- en-Anjou	115	64	Constanty Isabelle
Ecole élémentaire 49 Avenue de Rochechouart 49590 Fontevraud l'Abbaye	280	71	Sophie Charrier
Ecole Les Sablonnettes 11 rue Paul Verlaine RABLAY / LAYON 49750 BELLEVIGNE EN LAYON	192	74	CESBRON Stéphanie
Ecole Emile Joulain Route de Montreuil 49140 Rives du Loir en Anjou (Soucelles)	210	74	Turpin Blanca
Ecole maternelle Publique Jean Madeleine 49460 Montreuil-Juigné	344	80	Patricia Genestar



Ecole Les Charmilles Rue du Chanoine Brillouet 49620 LA POMMERAYE	309	81	CHARGE Marie
Ecole Les charmilles 49620 La Pommeraye	309	81	Raimbault Violaine
école maternelle La Fontaine 56 rue du chêne 49300 Cholet	320	86	Gwénaëlle Paliern
Ecole maternelle Andrée Boissin Rue Traversière 49160 Longué	326	90	Isabelle Bondu
Ecole Maternelle Andrée Boissin Angers	326	90	Bondu Isabelle
école maternelle du Château Place du Château 49250 Beaufort-en-Anjou	362	91	THEVENIN Séverine
Ecole Le Chat Perché - BREZE Impasse Marcel Aymé 49260 Bellevigne-les-Châteaux	72	92	Glandais Aurélie
Ecole Paul GAUGUIN RUE DES ECOLES 49330 JUVARDEIL	135	93	GLETTY Hélène
Ecole les queniaux 33 rue des hauts de Mayenne 49220 Montreuil sur Maine	411	97	Mallard Jean-Pierre, Lochard Aurore, Fertier Sophie
Ecole Dacier 7 bis rue Dacier 49100 Angers	22	100	EON
Ecole Célestin Freinet 4 Place de Linkebeek 49750 Saint Lambert du Lattay	424	100	TIJOU Frédéric
École Georges Lapierre 1 chemin des écoliers Andrezé 49600 Beaupréau en Mauges	418	101	Ruault Nadine
école primaire publique du Tertre 1 A rue de l'Union 49250, Brion, Les Bois d'Anjou	398	103	CASSIN
École Primaire publique Henri Matisse Les Hautes Cartelles 49270 Orée d'Anjou	405	105	Leclair
Ecole Les P'tits curieux 1 rue de l'Echappée 49123 Champtocé / Loire	410	113	MME BARBIER
École de l Evre Place Flandres Dunkerque 49340 Vezens	400	114	Binet
École JULES VERNE Chemin de Bellevue POUANCE 49420 OMBRÉE D' ANJOU	317	117	VERJUS Ludovic
Ecole Elémentaire des Richardières 6 rue Jean-Jacques ROUSSEAU 49300 CHOLET	102	120	GRIGNON Freddy
EEPU Louis Buffon 14 Avenue du Lieutenant Colonel Malleray 49300 Cholet	98	121	GRONDIN Patrice
La Gloriette Martigné Briand 49540 Terranjou	363	127	Guylène Baudry
GASTON CHAISSAC 2 route du château 49630 MAZE	165	135	BRUGGER Sophie
Ecole des deux moulins 18 chemin des deux moulins 49610 LES GARENNES SUR LOIRE	134	146	GILBERT Benoit



Ecole primaire LES HAUTES VIGNES rue François Bedouet 49400 SAUMUR	229	157	LACOUR Christine
École maternelle Georges Brassens Chemillé	86	160	Gaëlle Réthoré
Ecole des Vignes 14 rue de l'école 49 400 DISTRE	120	164	BOUILLARD
Ecole Georges Brassens 10 rue de la source 49120 Chemillé	291	183	Mme Onillon
Jean de la Fontaine 12 rue Henriette Brault 49480 Verrières-en-Anjou	245	187	Charlène Creusier
Ecole Jean BOUHIER Angers	359	190	GOUIN Jérémy

Adhérents individuels :

Rochais Nathalie

BAROTTE Claire

POLLEAU GAELLE

Le nombre total de mandats est de 5181.

« Le quorum prévu par l'article 12 des statuts nécessite la présence ou la représentation d'1/10 des membres de l'association, l'AG peut valablement délibérer. »



Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 février 2019 :

Vote n°1 Votants : 5181 Exprimés : 5076 Pour : 5076 Contre : 0

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 février 2020 est adopté à l'unanimité.

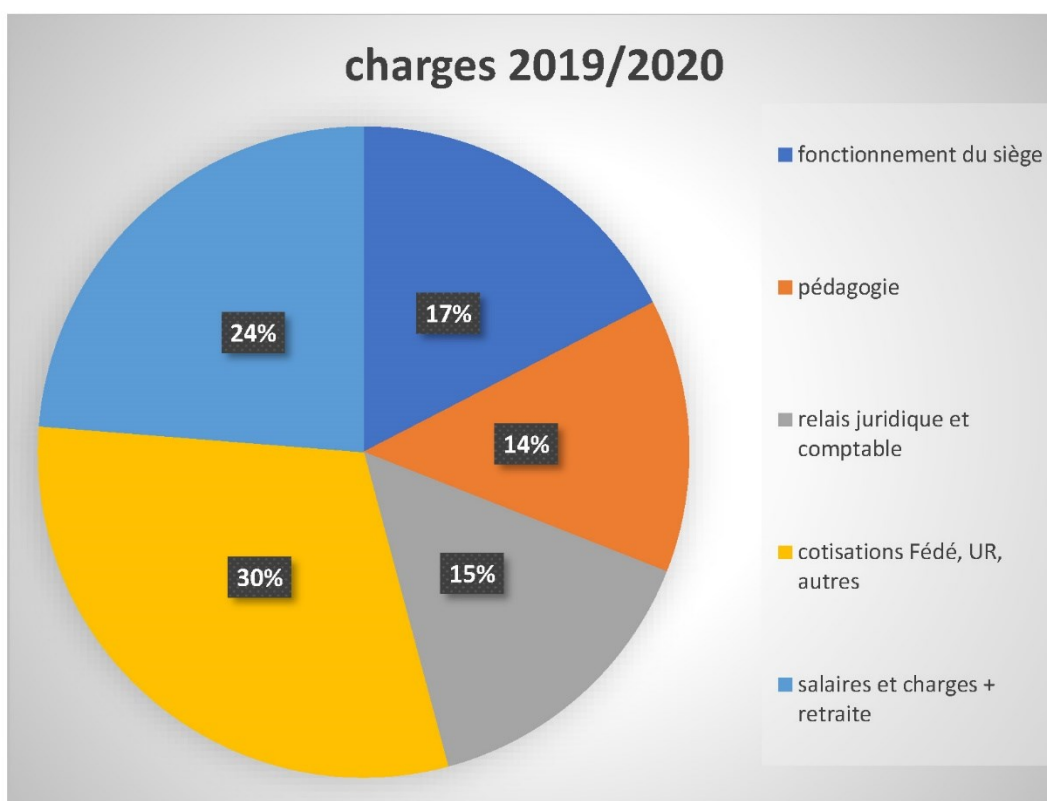
Comptes de l'exercice 2019/2020

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2019 font apparaître un excédent de 809,62 € pour le siège départemental.

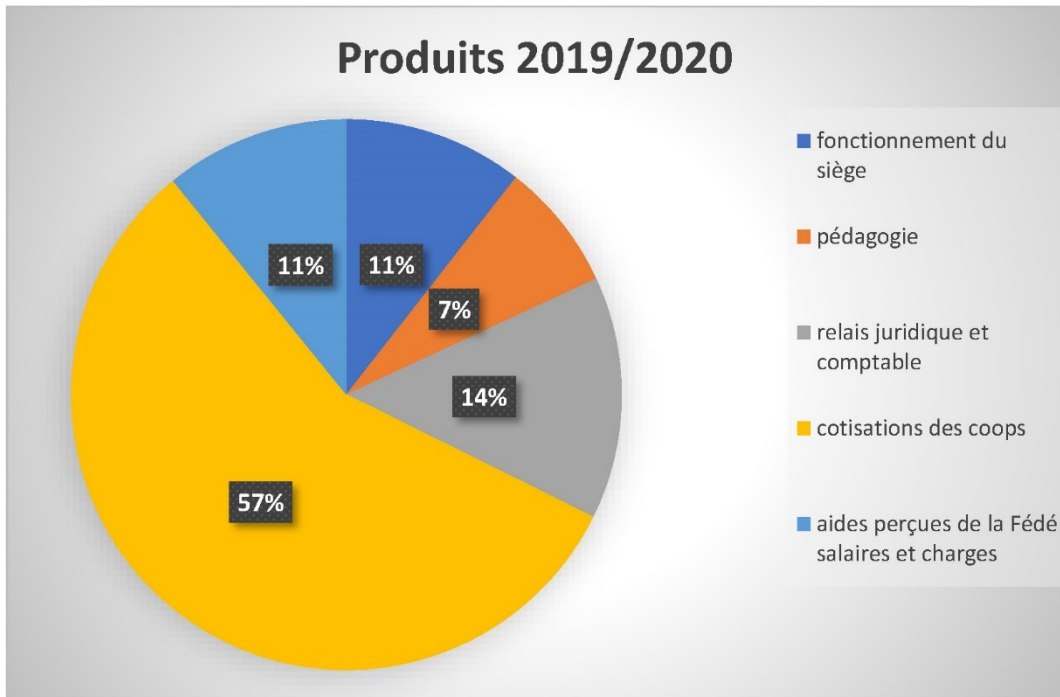
Ce retour à l'équilibre s'explique par des économies de dépenses liées à la crise sanitaire ayant entraîné l'annulation de nombreuses animations.

voir annexe 1

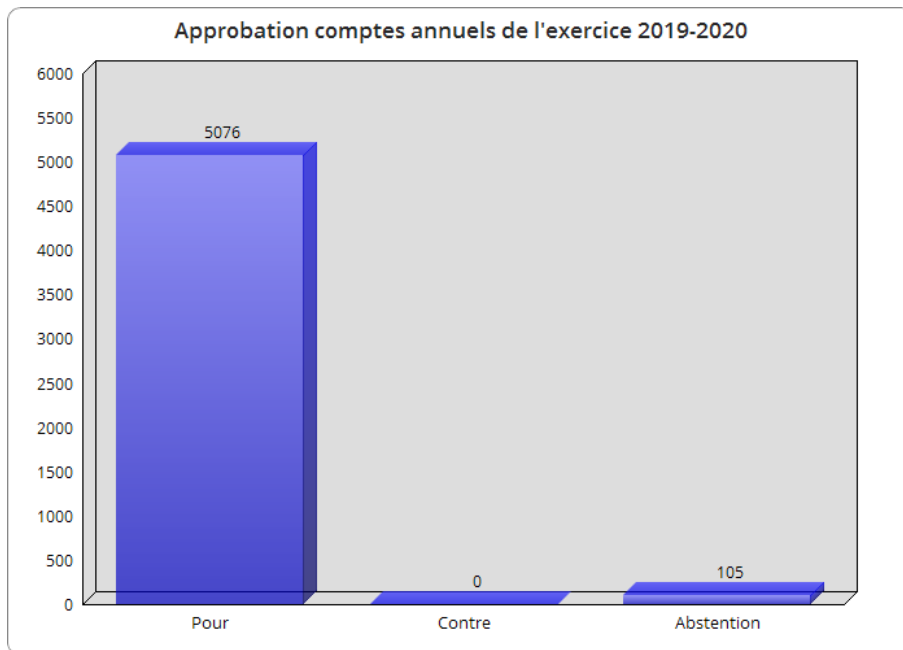
Budget réalisé 2019/2020



Budget réalisé 2019/2020



Vote n°2



Les comptes de l'exercice 2019/2020 sont approuvés à l'unanimité.



Rapport Financier

Voir Annexe 2.

Les produits du siège se sont élevés à 63 969, € pour l'exercice clos.

Le résultat du Siège s'est élevé à +809,62 €.

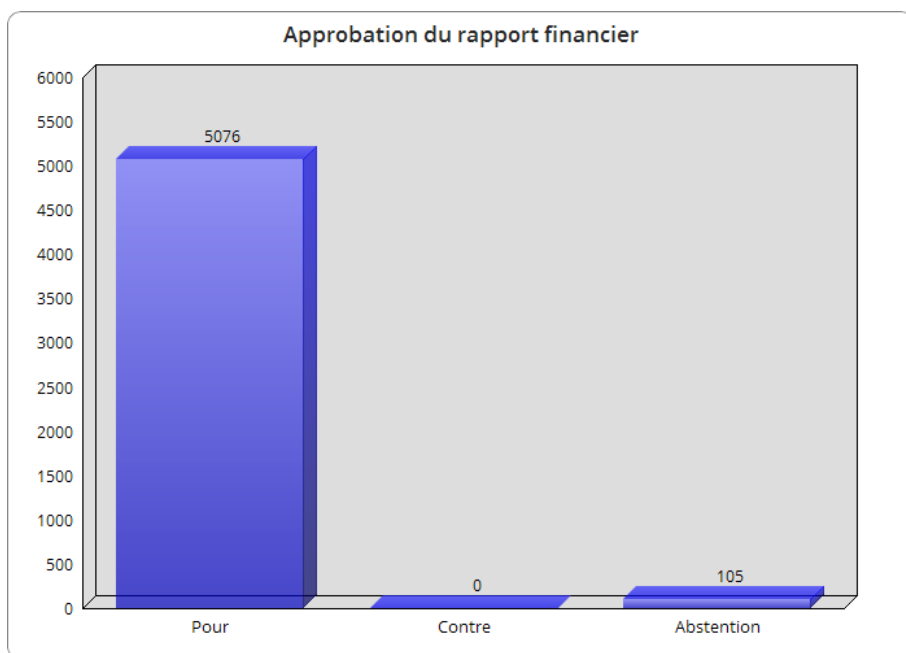
Les ressources des coopératives agrégées s'élèvent à 1 014 033,85 €, dont 349 286,09 € de subventions encaissées.

Le produit moyen par coopérateur est estimé à 61,91 € : total des ressources divisé par le nombre de coopérateurs.

199 coopératives sur 204 affiliées ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agrégés dans les comptes annuels de l'association.

Nous pouvons noter que de nombreux CRF nous arrivent avec des erreurs et sollicitent beaucoup de temps de travail de Véronique la secrétaire comptable ainsi que de Nathalie Rochais l'animatrice pédagogique.

Vote n°3



Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

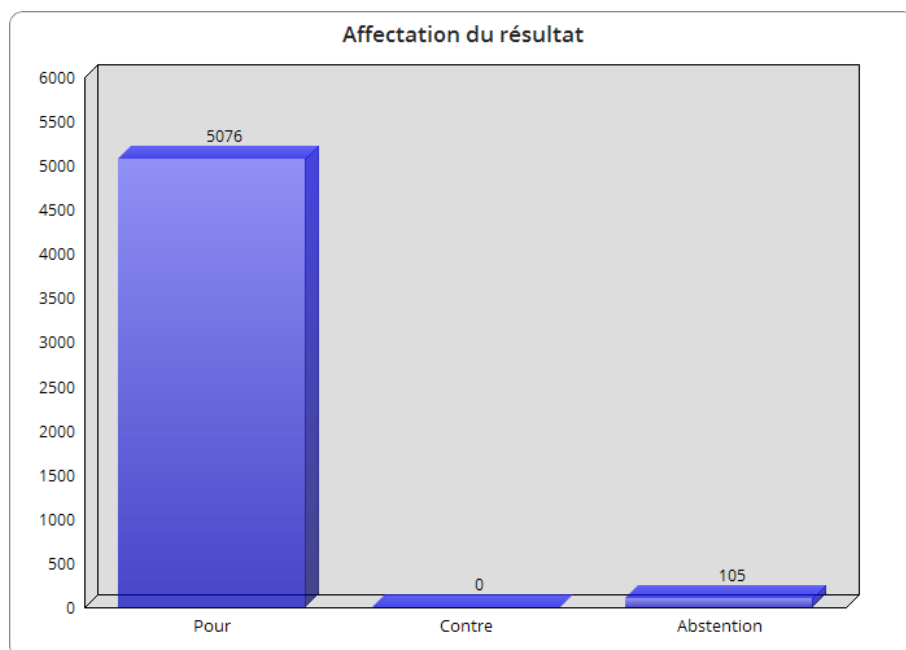


Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.08.2020

Conformément aux termes de ce rapport, le président propose d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit + 809,62 € au fonds associatif
- le résultat des coopératives sommées, soit + 123 178,11 € dans leur report à nouveau.

Vote n°4



Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Rapport du Commissaire aux comptes :

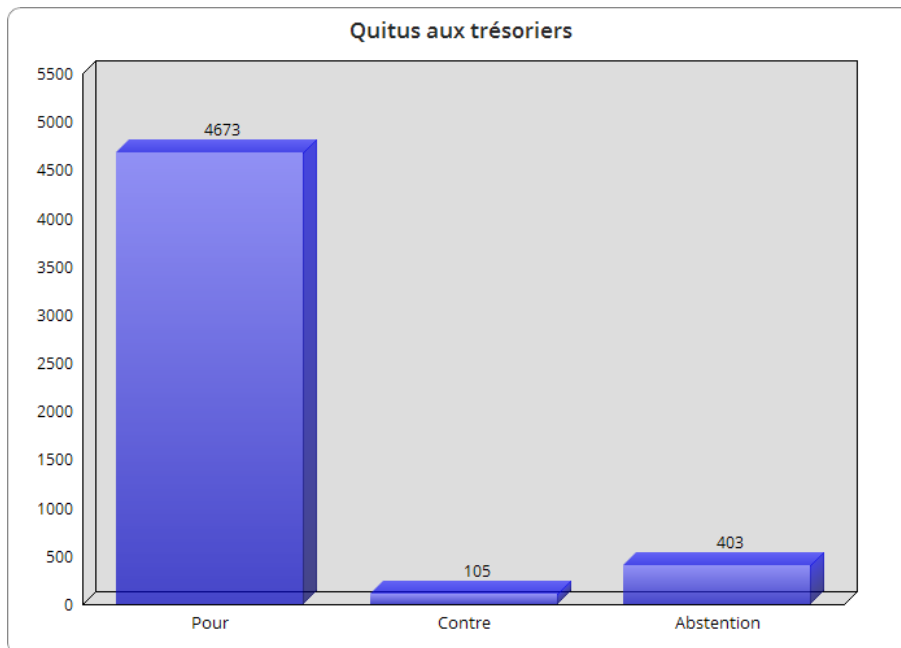
Ce rapport est consultable sur demande à tout moment au siège de l'association.



Quitus aux Trésoriers :

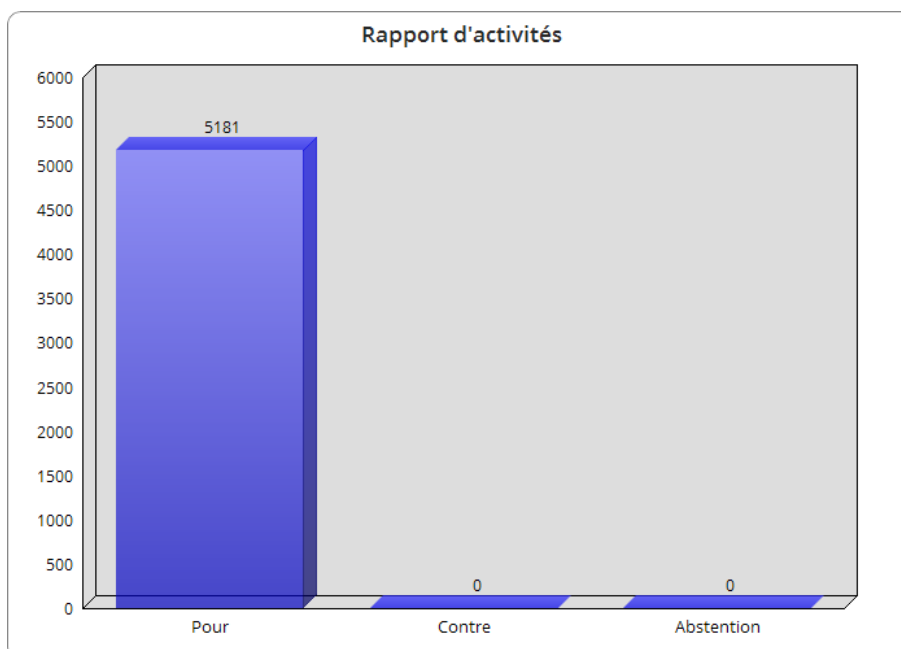
L'assemblée donne quitus à la trésorière pour sa gestion de l'exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Vote n°5



Rapport d'activités par l'Animatrice départementale :

voir annexe 3



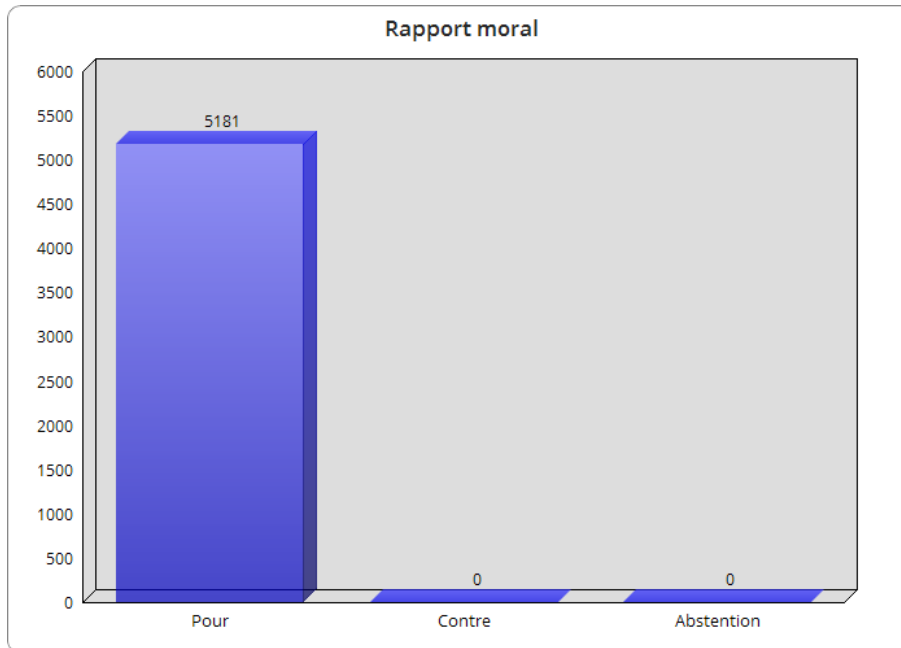
Vote N°6

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.



Rapport moral par la Présidente :

voir annexe 4



Vote N°7

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Election des administrateurs :

Les statuts prévoient que les administrateurs sont élus pour 3 ans. Le nombre d'administrateurs est fixé par délibération de l'Assemblée Générale et doit être compris entre 9 et 24 (article 7).

- Elus sortants : (élus à l'AG 2018)

Jean-Pierre Mallard

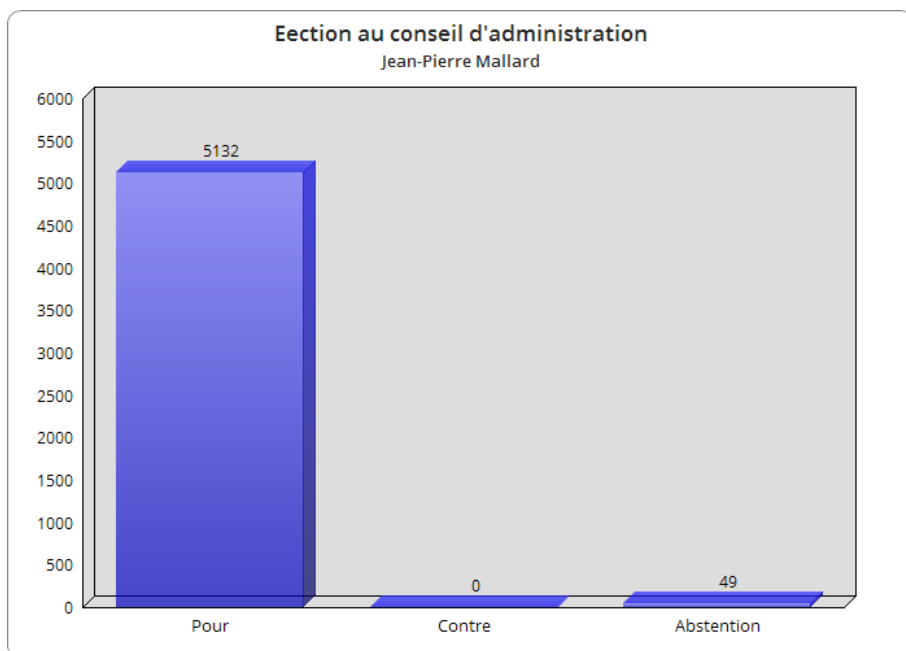
Emmanuelle Charrier

Christine Poyen

- Jean-Pierre Mallard accepte de renouveler son mandat.

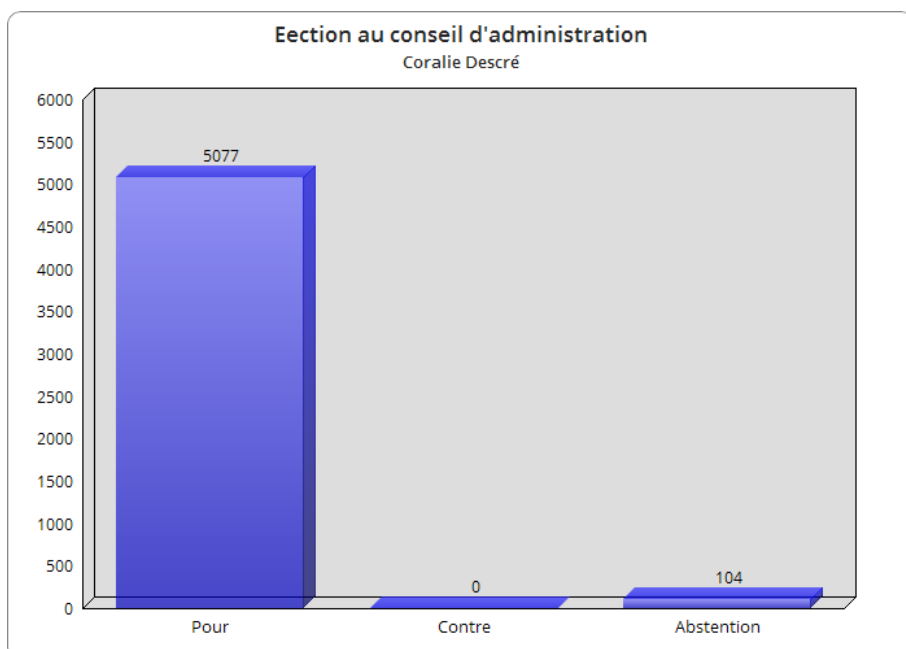


Vote N°8-1



Jean-Pierre Mallard est élu à l'unanimité.

- Se présente pour être membre du conseil d'administration de l'OCCE49
 - Coralie Descré



Coralie Descré est élue à l'unanimité.



Construction de la motion d'orientation 2020/2021 :

Chaque participant a pu s'exprimer par correspondance pour l'écriture de la motion d'orientation 2021-2022

1. L'OCCE un MOUVEMENT PEDAGOGIQUE

Rendre plus lisible nos actions

Par des interventions courtes :

à la demande des équipes (conseil des maîtres, conseil d'école...)

Avec des outils :

- Mallettes
- Fiches outils

Avec de la formation :

- Intégrer le plan de formation départemental des enseignants du premier degré
- Accompagnement dans les classes
- A distance

Avec une meilleure communication :

- Réseaux sociaux
- Mailing enseignants
- Nouveau site de l'asso
- Diffuser et partager les projets des coopératives

2. S'ENGAGER :

Mettre en réseau les écoles et les mandataires

- Echanges de pratiques
- Projets de secteur
- A la demande des équipes (conseil des maîtres, conseil d'école...)
- Référent, école dynamique locale

Accompagner les collègues dans les actions

- Tutorat des mandataires

Créer des liens entre les classes coop

- Réunion annuelle entre réseau d'école pour parler de notre coop

3. ANCER NOS ACTIONS DANS LE CONTEXTE SOCIÉTAL :

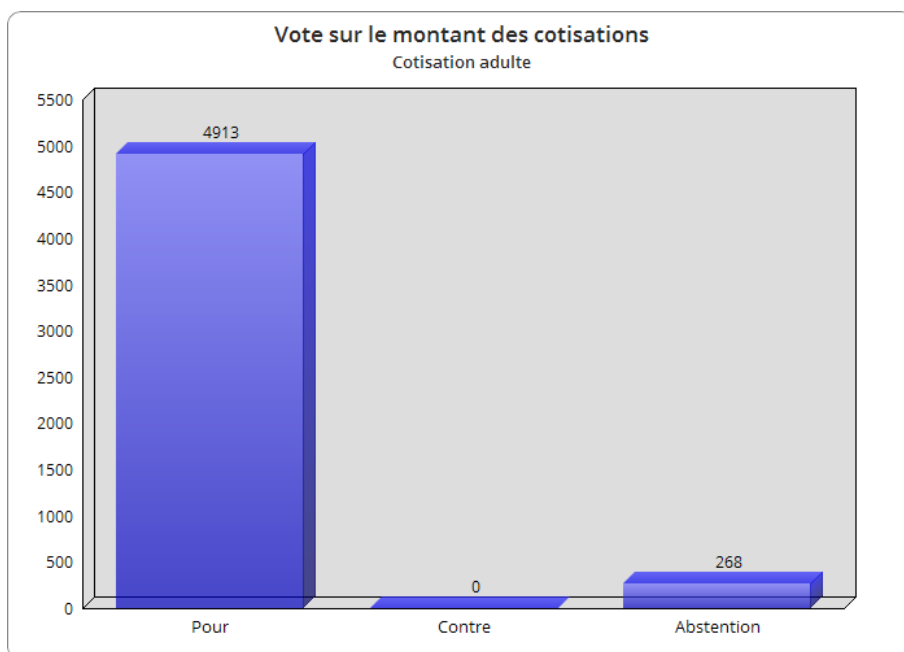
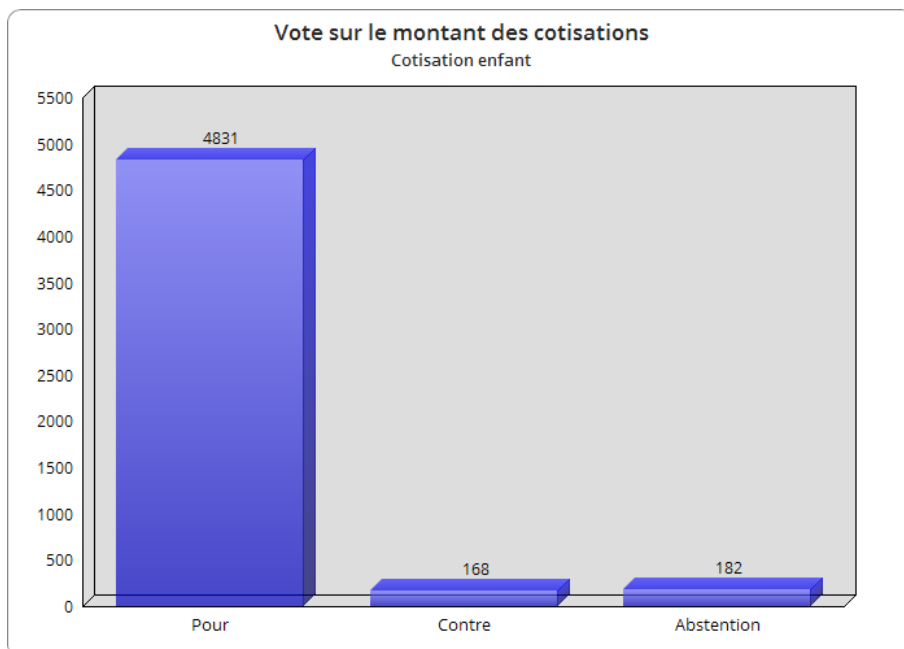
- Développer une action intergénérationnelle
- Partager et échanger des projets
- Impulser une action sur le développement durable



Détermination du montant de la cotisation 2021/2022 :

Le conseil d'administration propose un maintien des montants des cotisations pour l'année 2021-2020

Vote n°9



L'Assemblée Générale de l'Association Départementale de l'OCCE vote à l'unanimité, pour l'exercice 2021/2022, la cotisation départementale à la valeur suivante :

- 2.05 € pour les enfants,
- 6.50 € pour les mandataires, tuteurs et adultes associés. »



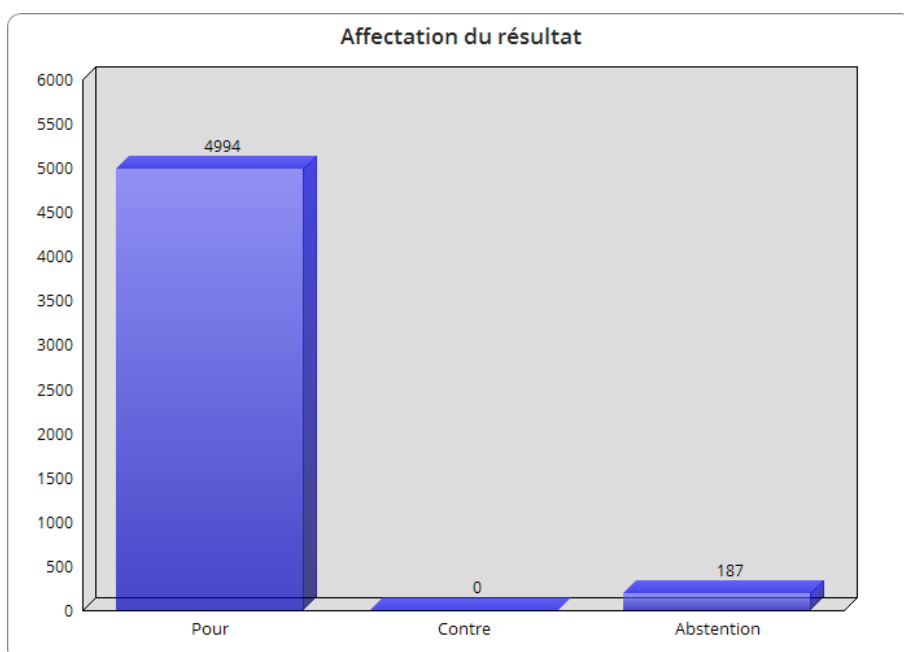
Budget prévisionnel 2021/2022

Voir annexe n°5

Le budget prévisionnel qui s'équilibre à 67 055,00 € en charges et produits a été établi sur les bases suivantes :

- 16 180 coopérateurs enfants
- 620 coopérateurs adultes
- cotisation enfant à 2,05 €
- cotisation adulte à 6,50 €
- cotisation nationale à 1,16 €
- cotisation régionale à 0,015 €
- assurance à 0,25 €

Vote n°10



Le budget prévisionnel 2021/2022 est adopté à l'unanimité.

Contrôle des coopératives

Le commissaire aux comptes nous propose de contrôler sur pièces les coopératives suivantes :

- Maternelle Parcheminerie à Angers
- Ecole élémentaire V.Hugo à Cholet
- Coopérative REP ZEP à Cholet
- Ecole Odette Blanchet à Verneuil Le Fourrier
- Les sternes à Loire Authion
- H. Matisse à Orée d'Anjou

Ainsi que les 5 coopératives n'ayant pas envoyé leur CRF 2019-2020

Un contact sera pris avec les mandataires pour une visite avant la fin de l'année scolaire.



Dissolutions de coopératives

- Coop 18 : l'IUFM, 7 rue d'Acier, 49035 Angers

Création de nouvelles coopératives

- 457 : Ecole Ile Millocheau, 66 rue Auguste Courtoison, 49400 Saumur
- 458 : Ecole des Récollets, 7, rue de Sévigné, 49400 Saumur
- 459 : Ecole Aldo Ferraro, 4, rue Henri Chiron, 49100 Angers
- 460 : IME Vallée de l'Anjou, 19 rue de la Grellière, 49390 Vernantes
- 461 : Ecole les Erables, 12 rue de Contades, 49390 Parçay les Pins
- 462 : Ecole Edmond Girard, 14 rue Henri et Robert de Cholet, 49220 Le Lion d'Angers

Coup de pouce

5 projets déposés en décembre 2020, l'OCCE49 a attribué une aide globale de 1125€ .



Budget réalisé 2019/2020

CHARGES		
Comptes	Intitulés	réalisé 2019/2020
60370000	Variation de stocks	556,90 €
60630000	Entretien petit équipement	58,45 €
60640000	Fournitures administratives	138,67 €
60641000	Achats de papiers	38,30 €
60700009	Achats de marchandises	362,85 €
61320000	Location logiciel EBP	487,20 €
61400000	Valorisation locaux + charges locatives	2 910,69 €
61500000	réparations ordinateur	240,00 €
61560000	Contrat copies photocopieur	126,22 €
61600000	Assurances coops + siège	4 421,96 €
61820000	Documentation	30,00 €
61820009	Abonnements A&E	85,00 €
61830000	Commission pédagogique	467,23 €
61831000	coop. 1jardin	0,00 €
61832000	Défi lecture	0,00 €
61833000	Services rendus aux coop	452,40 €
61834000	Théa	2 879,02 €
61835000	Ecriture coopérative albums	109,97 €
61840000	Frais envoi appel à dons	87,30 €
62140000	Ménage	0,00 €
62270000	Frais d'actes (dépôt comptes annuels)	50,00 €
62260000	Honoraires CAC	3 540,00 €
62330000	Aide déplacements rencontres THEA	0,00 €
62380000	Dons de soutien	0,00 €
62510000	Voyages et déplacements	361,28 €
62560000	Missions, Transports	0,00 €
62570000	Réceptions et manifestations	71,96 €
62610000	Affranchissements	124,14 €
62651000	Téléphone	496,89 €
62700000	services bancaires	225,30 €
62810009	Cotisations Fédération	18 973,83 €
62812007	Cotisations UR	251,86 €
62820000	Cotisations à d'autres mouvements	0,00 €
63330000	Formation continue	237,52 €
63700000	Impôts et taxes	245,58 €
64100000	Salaires et charges personnel	14 676,05 €
65700000	Subvention mairie reçue pour coop	4 500,00 €
65710000	aides octroyées a l'UR	400,00 €
65800008	Fonds d'aide (projets éduc. COOPS)	4 000,00 €
67100000	Charges exceptionnelles op gestion	357,04 €
68110000	Dotation aux amortissements	882,00 €
68150000	dotation provision retraite	314,03 €
Total charges		63 159,64 €

PRODUITS		
Comptes	Intitulés	réalisé 2019/2020
70700000	Vente de marchandises	926,57 €
70810008	Abonnement A E reçus des coop + Adultes	85,00 €
70811000	coop. 1jardin	100,00 €
70812000	Défi lecture	120,00 €
70813000	Produits écriture coop d'albums	0,00 €
70813000	Théa (Subv Drac + BPGO)	2 700,00 €
70820008	Cotis. d'assurance reçues des COOPS	4 181,52 €
70840008	mise à disposition personnel coop	70,00 €
70881007	Remb frais mission UR	0,00 €
70881009	Remb frais mission fédération	572,00 €
70884000	Autres remboursements de frais	0,00 €
70885000	Animations pédagogiques (Classes coop)	0,00 €
74000000	Autres Subv. Banque	0,00 €
74131000	Autres Subv. Publ. (Conseil Général,...)	0,00 €
74141000	Contrepartie mise à dispo des locaux	2 473,00 €
74162008	Subvention Mairie versées aux coop	4 500,00 €
75850009	Subvention fonctionnement fédé	6 936,87 €
75610008	Cotisation des COOPS	36 354,00 €
75800000	Produits de gestion	0,00 €
75800000	Participation fédé honoraires CAC	2 230,00 €
75800008	Autres produits facturés aux coop	427,40 €
76710000	Mutualisation des comptes	0,00 €
76400000	Intérêts non imposables	203,95 €
76424000	Intérêts imposables	897,63 €
77000000	Produits exceptionnels	0,00 €
77130000	Appel à dons	815,00 €
77180000	Autres produits divers	376,32 €
77200000	Produits exceptionnels exercice antérieur	0,00 €
78173000	Reprise provisions dépréciation stocks	0,00 €
	Reprise sur réserve fonds associatif	0,00 €
Total produits		63 969,26 €

Ecart : 809,62 €

RAPPORT FINANCIER

OCCE DU MAINE ET LOIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale pour vous rendre compte de l'activité de notre association au cours de l'exercice clos le **31 août 2020**, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes, le cabinet audit france, vous donnera dans son rapport toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et d'évaluation mentionnées dans l'annexe.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent et font apparaître des comptes annuels agréant les CRF reçus.

Le bénévolat des mandataires s'élève à 2 413 heures
soit environ 2 personne(s) en équivalent temps plein.

Le Conseil d'administration est composé de 9 personnes.

Les administrateurs se sont réunis à 4 reprises au cours de l'exercice.

1.1 Sièges de l'association

Les produits du Siège se sont élevés à 63 969,26 € pour l'exercice clos contre 61 164,96 € pour l'exercice précédent.

La cotisation des familles s'est élevée à 2,17 € par coopérateur contre 2,16 € par coopérateur pour l'exercice précédent. Nous vous rappelons que la cotisation votée pour l'exercice à venir s'élève à 2,20 €

Le résultat du Siège s'est élevé à 809,62 € Ce résultat s'analyse comme suit :

Retour à l'équilibre du fait des économies sur les dépenses liées à la crise sanitaire ayant entraîné l'annulation de nombreuses animations.

1.2 Coopératives scolaires et foyers coopératifs

199 coopératives et foyers sur les 204 affiliés ont envoyé leur CRF dans les délais statutaires et ont pu être agréés dans les comptes annuels de l'association.

Les données caractéristiques des coopératives scolaires et foyers coopératifs agréés sont les suivantes :

- Ressources des coopératives agréés 1 014 033,85 €

 dont subventions encaissées 349 286,09 €

- Trésorerie à la clôture 673 489,28 €

Compte tenu d'une sommation des CRF à 97,55% , le produit moyen par coopérateur est estimé à 61,91 € par coopérateur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DU DERNIER EXERCICE CLOS

Le nombre de coopérateurs s'est élevé à 16 791 contre 16 393 pour l'exercice précédent.

Le nombre de coopératives s'est élevé à 204 contre 203 pour l'exercice précédent.

3. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

5 CRF sont arrivés au siège départemental après l'arrêté des comptes, n'ont pu être saisis et ne sont donc pas intégrés dans les comptes annuels agréés soumis à votre approbation.

4. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le budget prévisionnel du siège départemental pour l'exercice à venir fait apparaître un résultat équilibré.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos comme suit :

- le résultat du siège départemental, soit 809,62 € au fonds associatif.

- le résultat des coopératives sommées, soit 123 178,11 € dans leur report à nouveau.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président



Pour le Conseil d'administration

Le Trésorier



RAPPORT d'ACTIVITES

2019-2020

Vous allez lire ci-dessous le compte rendu de l'activité de l'association départementale de l'OCCE 49.

Comme nous, vous avez vécu des situations inédites liées à la pandémie de la COVID 19.

Du jour au lendemain il a fallu faire classe à distance et ce sans aucune préparation ni anticipation. Le corps enseignant a su s'adapter et a fait preuve de réactivité, de créativité et d'ingéniosité comme toujours.

L'OCCE a été présent auprès de chacune et de chacun d'entre vous en vous envoyant toutes les ressources éditées par la Fédération de l'OCCE et d'autres comme Médiapart, l'AGEEM (Association Générale des Ecoles e Classes Maternelles Publiques) et l'IREPS (Instance Régionale en Education et Promotion de la Santé).

Le confinement des personnels de l'OCCE a pu trouver du sens dans cet accompagnement à distance et je suis contente d'avoir pu vous être utile pendant cette drôle de période.

Les actions de l'association départementale :

Écriture coopérative d'albums :

Une rencontre a été organisée le 02 octobre pour les collègues qui se sont inscrits en début d'année scolaire.

Un groupe de quatre classes de maternelle a participé à l'action « écriture coopérative d'album » avec l'OCCE 49 : Diane METAY de l'école maternelle Volney à ANGERS, Sonia IGNOLIN de l'école Jules Ferry de ALLONNES, Blandine BINET de l'école de l'Evre de VEZINS et enfin Jean-Pierre MALLARD de l'école Les Queniaux de MONTREUIL SUR MAINE.

L'OCCE 49 a imprimé l'album et les collègues sont venus le chercher à l'AD ; à découvrir ici : Gaston le crayon

Nous maintenons notre volonté de faire une réunion de début d'action et une de fin de l'année scolaire pour que chacun-e vienne chercher son album imprimé afin que les élèves et leurs familles puissent se rendre compte du travail qu'ils ont accompli au travers de cette action.

Défi lecture :

Cette action a dû être annulée pour les raisons que vous connaissez.

Par contre, l'administrateur du Défi lecture, Mr Denis PARES et le conseil d'administration ont décidé après consultation de notre partenaire la librairie SADEL d'initier cette action en début d'année scolaire 2020-2021.

La possibilité pour les classes lauréates de faire ensemble la sélection des livres et la rédaction des questions pour le prochain défi nous a paru intéressant.

Écoles en poésie :

L'animatrice transmet à l'ensemble de nos coopératives les mails envoyés par la fédération de l'OCCE tout au long de la quinzaine du « Printemps des poètes ».

L'école les Queniaux de MONTREUIL SUR MAINE a participé à l'action « Photo poème » organisée par la fédération ; MOSAÏQUE PHOTO-POÈME #7 (photo-poeme.fr)

Coop'1 Jardin = culture scientifique :

Cette année l'OCCE a voulu créer une action pédagogique se rapportant à la nature et aux jardins dans les écoles, plus proche de nos valeurs et réservée à nos adhérents. Chaque année nous proposons un travail autour d'un thème ; cette année le thème était « accueillir les petites bêtes »,

Ainsi est né Coop'1 jardin qui a pour objectif :

- valoriser le travail coopératif entre les élèves avec le concours des enseignants : la classe coopérative considère les élèves comme des partenaires actifs, associés à toutes les décisions qui les concernent.
- mettre en pratique un certain nombre de valeurs : l'écoute, le respect de soi et de l'autre, le partage et l'entraide, la solidarité, la responsabilité et l'autonomie.
- finaliser et donner du sens aux apprentissages à l'école.

Six écoles se sont inscrites cette année et nous savons qu'un travail sur le jardin a été fait dans ces écoles. Malheureusement les membres du conseil d'administration n'ont pas pu se déplacer dans les écoles inscrites.

Un padlet avec des ressources et des photos des jardins a été fait et transmis aux six collègues inscrits.

Théa :

L'OCCE 49 a fait le choix de continuer à proposer l'action Théa à ses coopérateurs en accord avec la comédienne associée Valérie SOUCHARD.

Cinq écoles se sont inscrites cette année tous en cycle 3. Les œuvres de Catherine Verlaguet auteure de cette année ont été également choisies par les enseignant-es.

Malgré la situation de crise sanitaire, le lien a été maintenu avec les classes Théa grâce aux courriels de la fédération OCCE et de Catherine Verlaguet qui a proposé pendant le confinement un travail d'écriture aux élèves « Théa », à Valérie qui est restée autant que possible en contact et bien-sûr l'OCCE 49.

Le travail théâtral avait commencé dans les classes et a pu finalement se terminer entre mai et juin. Par contre nous avons dû renoncer à la journée de restitution prévue le 5 mai 2020.

Classe découverte coopérative :

La classe coopérative prévue cette année a pu être maintenue car elle était programmée le 1er octobre 2019.

La formation à la pédagogie coopérative :

Malgré ces circonstances si particulières, des animations et des formations se sont déroulées dans certaines classes à la demande des enseignant-es comme chaque année.

1. École Louis Froger de BEAULIEU SUR LAYON : à la demande de Laure PRIÉ, directrice quatre rencontres ont été programmées cette année avec la classe de CE2-CM1-CM2 et deux avec la classe de GS-CP. L'objectif était l'utilisation des messages clairs pour résoudre les conflits. Nous avons avec les enseignant-es fait un travail plus en profondeur sur la construction du groupe classe, la pédagogie coopérative comme ressource pour un climat de classe plus serein. Nous n'avons pas pu aller au bout de ce projet bien que nous nous soyons revus début septembre dernier.
2. Le lycée Simone Veil d'ANGERS : à la demande de trois enseignantes et de l'infirmière de l'établissement, un travail d'estime de soi et des autres s'est amorcé avec deux groupes d'élèves en CAP des métiers de services à la personne. Nous avons programmé cinq fois deux heures avec chaque groupe. Un groupe a été vu quatre fois et l'autre seulement trois fois. Toutefois le groupe le plus investi a organisé un déjeuner en l'honneur de l'animatrice et de leurs deux enseignantes, déjeuner très réussi avec beaucoup de fierté et de joie d'être bien ensemble.
3. L'IME La Bélière de ST BATHELEMY D'ANJOU : à la demande du directeur une journée a réuni l'ensemble du personnel de l'IME en formation sur la communication non violente et les messages clairs. Cette journée s'est bien passée mais je regrette de ne pas être allé plus loin sur cette thématique avec ces personnes qui se sont beaucoup investies lors de cette journée.
4. Une journée de formation Théa s'est déroulée au retour de la formation fédérale fin octobre en coopération avec Valérie Souchard, Nadine Ruault, Martine Papain et moi-même à destination des enseignant-es pour les nouveaux inscrits.
5. Les nouvelles classes Théa ont sollicité l'intervention de l'animatrice OCCE. Nous avons axé ces animations sur la cohésion de groupe, la communication et l'expression de soi.

L'animatrice s'est rendue dans quatre écoles pour accompagner les mandataires dans la prise en main de la comptabilité OCCE et du logiciel.

Nous avons également rencontré Le DSDEN et son adjoint ; Mr Dechambre et Mr Gromy comme chaque année pour faire le point. Nous avons abordé la trousse à projet dont le ministère de l'éducation nationale est partenaire et Théa. Mr Dechambre nous a conseillé de prendre contact avec Mme Delphine Le Mener conseillère pédagogique arts et culture de l'Éducation Nationale. Ce que nous avons fait. Malheureusement nos relations ne se sont pas développées plus avant cette année scolaire-ci.

L'OCCE 49 a été invité par l'Atelier Canopé au forum des éditeurs.

Une journée qui a réuni bon nombre d'éditeurs de documents, livres et jeux éducatifs.

L'INSPE d'Angers nous a proposé deux heures d'intervention avec les élèves en Master deuxième année sur « la gestion démocratique de l'argent à l'école ». Cette formation est appréciée par les futurs collègues et s'est très bien passée.

L'INSPE nous a également proposé deux après-midi sur la pédagogie coopérative à destination de tous les étudiants volontaires avec le groupe de pédagogie institutionnelle du Maine et Loire. Malheureusement, ces formations ont été annulées pour les raisons que nous connaissons.

Union Régionale Pays de La Loire :

Notre union régionale OCCE forte de l'expérience de Théa a très envie de chercher un projet qui maintienne cette dynamique. Nous devions recevoir la formation « Médiation par les pairs » avec une animatrice de l'Université de la Paix de Namur. Cette personne a eu des problèmes de santé qui l'ont empêchée de venir dans notre région.

Nous avons eu des réunions régulières en visio pour la plupart, et nous avons abordé la question des élu-es de cette instance qu'est l'union régionale OCCE. La démission du président en cours d'année scolaire a obligé Chantal Lemoine à assurer encore aujourd'hui cette présidence.

Ressources de l'OCCE :

L'OCCE 49 a créé plusieurs malles pédagogiques en prêt gratuit pour ses adhérents.

Cette année nos malles ont été peu empruntées.

Stimulés par une demande d'une collègue, nous avons avec la Fédération et l'animatrice de l'AD 72 fabriqué un document recensant tous les jeux coopératifs sans contact.

Un classeur de jeux coopératifs a été édité et mis à disposition sur le site de l'OCCE 49 et celui de la fédération.

Les malles sont régulièrement vérifiées et mises à jour par les membres de l'OCCE 49.

Jouer aux jeux coopératifs dans les classes est un excellent moyen pour commencer à pratiquer la pédagogie coopérative avec les élèves.

Ils favorisent la communication entre élèves, ils mobilisent l'intelligence collective pour relever les défis présents dans les jeux et enfin ils permettent d'apprendre dans le plaisir.

Nous avons également la malle poésie et la malle jardinage à la disposition des collègues.

Visites des coopératives :

Cette année si particulière ne nous a pas permis de faire les visites des coopératives sélectionnées par le commissaire aux comptes.

Nous avons pu quand même faire un suivi des nouvelles coopératives notamment celles qui ont choisi Compta web. Comme vous le savez du moins je l'espère, nous sommes à vos côtés pour vous accompagner sur le volet gestion de l'argent et tenue de votre comptabilité.

Assurances des coopératives :

Cette année a été aussi l'occasion de mesurer à quel point l'assurance des coopératives et de leurs coopérateurs pouvaient avoir du sens.

Compte tenu de la situation sanitaire beaucoup de séjours et de classes transplantées ont été annulées. Un gros travail de constitution de dossiers de remboursement a été fait tant par la fédération OCCE, la MAE que dans chaque association départementale.

Conclusion :

Comme vous pouvez le constater l'année scolaire 2019-2020 a été bien remplie. Elle a confirmé la reconnaissance de l'OCCE 49 en matière de formation et d'accompagnement des enseignant-es et des équipes pour mettre en place la pédagogie coopérative dans les classes.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui s'investissent à faire vivre les valeurs de la coopération dans les classes, dans les écoles.

Je remercie également toutes les personnes avec lesquelles j'ai communiqué cette année pour leur gentillesse et leur sympathie ainsi que toutes les personnes du conseil d'administration qui œuvrent au côté des salariées pour faire vivre notre association départementale.

Je souhaite à Nathalie, votre nouvelle animatrice, de prendre autant de plaisir que j'ai eu à exercer ma mission dans notre département.

Fait à Angers le 09 janvier 2021.

L'animatrice départementale,

Christine Poyen



Proposé par Chantal LEMOINE, Présidente de l'OCCE 49.

Cette année 2019-2020 restera gravée dans nos mémoires. Nous avons tous été bousculés dans notre quotidien, dans nos repères et avons été obligés de nous adapter à cette situation sanitaire inédite.

Christine, notre animatrice a œuvré pour être au plus près des équipes enseignantes. Elle a eu une oreille attentive et a transmis de nombreuses ressources qui ont été appréciées. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Les engagements pris et les évolutions souhaitées ces dernières années portent leurs fruits. De nouvelles coopératives ont vu le jour, ce qui porte le nombre de coopérateurs à 16791 répartis en 16175 enfants et 616 adultes.

Désormais, tous les documents statutaires et pédagogiques sont envoyés par courriel. Notre dossier de rentrée est transmis aux établissements du premier degré via la liste de diffusion de la Direction Académique.

Lors de notre dernière Assemblée Générale, nous avons souhaité faire émerger une nouvelle fois les besoins et les envies des mandataires en ce qui concerne la pédagogie coopérative et la gestion de l'argent à l'école au service des projets.

Quatre axes se sont dégagés :

- Mieux diffuser nos outils coopératifs et nos actions auprès des coopératives.
- Donner envie aux mandataires de participer aux formations OCCE.
- Faire vivre la coopération au sein des classes.
- Avoir des mandataires impliqués au sein de l'Association Départementale.

Vie pédagogique

Le travail de fond de reconnaissance de l'OCCE dans son expertise de la pédagogie coopérative et dans la diffusion de ses ressources en direction de nos coopératives a été profitable.

Cela a permis à Christine, notre animatrice d'intervenir de façon régulière dans les écoles à la demande des équipes enseignantes.

Comme chaque année, nous avons rencontré Monsieur Dechambre, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et Monsieur Gromy pour faire le point et présenter le dispositif de la trousse à projets et l'action Théâ.



Je rappelle que la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, signée avec le Ministère de l'Education Nationale, nous sert de guide et nous fait obligation :

- *d'informer et former les enseignants aux pratiques pédagogiques coopératives et de susciter des échanges sur ces pratiques,*
- *d'accompagner les équipes dans l'élaboration de projets pédagogiques coopératifs,*
- *d'offrir aux enseignants des ressources et des actions pédagogiques et artistiques de qualité,*
- *d'accompagner les enseignants pour les aider à lutter contre les violences scolaires et le décrochage des élèves...*

Parmi les actions départementales proposées en début d'année :

- Le défi lecture n'a pas pu être tenu. Il a été reporté à la rentrée de septembre 2020.
- L'écriture coopérative a abouti à l'album « GASTON LE CRAYON » réalisé par 4 classes maternelles
- Ecoles en poésie : Christine a relayé et transmis les emails pendant « Le printemps des poètes »
- Théâ, action nationale a été vécue dans 5 classes avec des modalités adaptées à la situation
- Coop '1 jardin a été mis en œuvre dans 6 écoles.

La fédération nationale de l'OCCE propose des formations gratuites de grande qualité qu'elle met à la disposition de ses salariés ainsi qu'à tous les enseignants coopérateurs adhérents. Elles permettent une respiration, une évolution et une réflexion sur les pratiques de classe et sur la vie associative.

Des classes adhérentes volontaires ont participé à un dispositif d'observatoire des pratiques de la pédagogie coopérative encadré par des chercheurs pour aboutir à un conservatoire de ces pratiques.

Malheureusement, cette année, chacune de ces formations se sont annulées au fur et à mesure des dispositions prises face à la pandémie.

Vie et gestion des coopératives

Dans le cadre de la CPO (Convention Pluri annuelle d'Objectifs signée avec le Ministère de l'Education Nationale, nous accompagnons les mandataires de coopératives et nous œuvrons au respect de la réglementation encadrée par la circulaire ministérielle n° 2008-095 du 23 juillet 2008 et à l'amélioration du fonctionnement juridique et comptable de nos coopératives.

Des formations sont proposées tout au long de l'année.

Depuis le 20 août 2018, Véronique, notre secrétaire-comptable est là pour aider les mandataires, répondre à vos questions. Elle est à votre écoute. Elle travaille 20 heures hebdomadaires. Elle est présente au siège le lundi matin, le mardi toute la journée et le mercredi matin.

Vie associative

Cette année, notre conseil d'administration a compté 9 membres. Statutairement, en deçà de ce nombre, le Conseil d'Administration ne peut plus fonctionner. Nous savons que nos mandataires coopérateurs adultes sont très sollicités et sont déjà mobilisés par la gestion de leur propre coopérative. Nous cherchons comment on pourrait relancer, dynamiser des commissions pédagogiques pour créer de nouveaux outils (malles...), organiser des rencontres d'enseignants par secteur... Nous ne sommes pas assez nombreux. Nous avons besoin de vous.

Vos idées, votre énergie sont les bienvenues.

Relations avec les partenaires et associations amies

Depuis longtemps, l'OCCE, association d'éducation populaire complémentaire de l'école publique, entretient des relations étroites avec l'ensemble des autres œuvres complémentaires tant au niveau départemental que fédéral.

Je remercie tous nos partenaires qui œuvrent à nos côtés et qui nous soutiennent dans nos actions.

Conclusion

Me voici au terme de mon engagement associatif à l'OCCE. Pendant toutes ces années, après avoir été mandataire de coopérative, membre du Conseil d'Administration, animatrice, secrétaire-comptable, trésorière et présidente, j'ai œuvré avec vous tous pour faire vivre les valeurs de la coopération auxquelles je crois.

Je remercie toutes les personnes, les professionnelles, les administrateurs-trices bénévoles, les mandataires, les coopérateurs élèves et enseignants ainsi que les parents d'élèves pour la confiance qu'ils m'ont accordée et le travail accompli ensemble au cours de toutes ces années.

Je remercie, Christine notre animatrice, et Véronique, notre secrétaire comptable, pour leur engagement, leur écoute dans les missions qui leur ont été confiées au sein de l'association.

Christine a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} octobre 2020. Je lui souhaite de profiter pleinement de ce temps choisi.

Bienvenue à Nathalie, notre nouvelle animatrice à qui je souhaite de faire vivre les valeurs humaines de solidarité, de coopération et de citoyenneté qui l'animent au sein de l'OCCE.

Chantal Lemoine

Budget prévisionnel 2021/2022

CHARGES		
Comptes	Intitulés	prévisionnel 2021/2022
60370000	Variation de stocks	
60630000	Entretien petit équipement	60,00 €
60640000	Fournitures administratives	150,00 €
60641000	Achats de papiers	50,00 €
60700009	Achats de marchandises	350,00 €
61320000	Location logiciel EBP	490,00 €
61400000	Valorisation locaux + charges locatives	3 000,00 €
61560000	Contrat copies photocopieur	150,00 €
61600000	Assurances coops + siège	4 500,00 €
61820000	Documentation	90,00 €
61820009	Abonnements A&E	90,00 €
61830000	Commission pédagogique	500,00 €
61831000	coop.1jardin	500,00 €
61832000	Défi lecture	800,00 €
61833000	Services rendus aux coop	2 200,00 €
61834000	Théa	3 000,00 €
61835000	Ecriture coopérative albums	250,00 €
61836000	nouvelle action pédagogique	250,00 €
61840000	Frais envoi appel à dons	90,00 €
62140000	Ménage	550,00 €
62270000	Frais d'actes (dépôt comptes annuels)	0,00 €
62260000	Honoraires CAC	3 540,00 €
62330000	Aide déplacements rencontres THEA	300,00 €
62380000	Dons de soutien	60,00 €
62510000	Voyages et déplacements	600,00 €
62560000	Réceptions et manifestations	100,00 €
62610000	Affranchissements	150,00 €
62651000	Téléphone	500,00 €
62700000	services bancaires	110,00 €
62810009	Cotisations Fédération	19 490,00 €
62812007	Cotisations UR	255,00 €
62820000	Cotisations à d'autres mouvements	70,00 €
63330000	Formation continue	200,00 €
63700000	Impôts et taxes	160,00 €
64100000	Salaires et charges personnel	14 700,00 €
65700000	Subvention mairie reçue pour coop	4 500,00 €
65800008	Fonds d'aide (projets éduc. COOPS)	4 000,00 €
67100000	Charges exceptionnelles op gestion	50,00 €
68110000	Dotations aux amortissements	750,00 €
68150000	dotation provision retraite	450,00 €
	Total charges	67 055,00 €

PRODUITS		
Comptes	Intitulés	prévisionnel 2021/2022
70700000	Vente de marchandises	1 000,00 €
70810008	Abonnement A E reçus des coop + Adultes	90,00 €
70811000	coop.1jardin	200,00 €
70812000	Défi lecture	300,00 €
70813000	Produits écriture coop d'albums	100,00 €
70813000	Théa (Subv Drac)	2 700,00 €
70820008	Cotis. d'assurance reçues des COOPS	4 200,00 €
70881007	Remb frais mission UR	0,00 €
70881009	Remb frais mission fédération	600,00 €
70884000	Autres remboursements de frais	0,00 €
70885000	Animations pédagogiques (Classes coop)	250,00 €
74000000	Autres Subv. Banque	600,00 €
74131000	Autres Subv. Publ. (Conseil Général,...)	0,00 €
74141000	Contrepartie mise à dispo des locaux	2 500,00 €
74162008	Subvention Mairie versées aux coop	4 500,00 €
75850009	Subvention fonctionnement fédé	6 250,00 €
75610008	Cotisation des COOPS	37 200,00 €
75800000	Produits de gestion	0,00 €
75800000	Participation fédé honoraires CAC	2 230,00 €
75800008	Autres produits facturés aux coop	2 200,00 €
76710000	Mutualisation des comptes	0,00 €
76400000	Intérêts non imposables	200,00 €
76424000	Intérêts imposables	900,00 €
77000000	Produits exceptionnels	0,00 €
77130000	Appel à dons	700,00 €
77180000	Autres produits divers	335,00 €
77200000	Produits exceptionnels exercice antérieur	0,00 €
78173000	Reprise provisions dépréciation stocks	0,00 €
	Reprise sur réserve fonds associatif	0,00 €
	Total produits	67 055,00 €

Ecart : 0,00 €

Bases :	Cotisation fédérale :	1,16 €
	Cotisation régionale :	0,015€
	Cotisation départementale enfant :	2,05 €
	Cotisation départementale adulte :	6,50 €
	Nombre d'adhérents enfants :	16180
	Nombre d'adhérents adultes:	620
	Assurance :	0,25 €



Coopérons dès l'École

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
MAINE-ET-LOIRE